

**GARDELLES (Douvreur de).** Voyez : DOUVREUR ET DOUVREUR DE LA BARBATE ET DE GARDELLES.

**GARDÈS.**

La famille **GARDÈS** est honorablement connue dans le département de l'Aveyron. Son chef porte de nos jours le titre de comte que l'on croit lui avoir été concédé par la Cour de Rome. La famille **Gardès** ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles qui ont reçu des titres des divers gouvernements français. Le comte **Edouard Gardès** est décédé en mai 1888 à l'Isle d'Alby.

Principales alliances : Courcelle de Sibert 1914.

**GARDES (Bruys des).** Voyez : BRUYS ET BRUYS DE CHARLY, DES GARDES ET D'OUILLY.

**GARDÉPÉE (de Jarnac de).** Voyez : JARNAC DE GARDÉPÉE (DE).

**GARDETTE de FAVIER (Renaud de la).** Voyez : RENAUD DE LA GARDETTE DE FAVIER.

**GARDEUR de CROISILLES, de REPENTIGNY et de TILLY (le).** Armes : *de gueules à un lion d'argent, lampassé d'or, tenant des deux pattes de devant une croix pattée, haussée et posée en pal de même.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : CRUX CRUCIS CUSTODIS CUSTOS.

La famille **LE GARDEUR** appartient à la noblesse de la Basse-Normandie d'où ses branches se sont répandues au Canada et en Saintonge.

**Borel d'Hauterive** lui a consacré une intéressante notice dans *l'Annuaire de la noblesse* de 1863. On en trouvera des tableaux généalogiques dans les manuscrits de **Chérin** et dans les *Dossiers bleus*. On trouvera les derniers degrés de la branche de **Tilly** dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs représentants de la famille **le Gardeur** firent au XVIII<sup>e</sup> siècle pour être admis à l'École militaire ou à la maison de Saint-Cyr. On trouvera, enfin, dans le *Nouveau d'Hozier* le texte en latin des lettres d'anoblissement de 1510.

La famille **le Gardeur** a pour auteur **Jean le Gardeur**, Sgr de **Croisille**, qui fut anobli, moyennant 300 écus d'or, par lettres patentes de mai 1510. **Jean le Gardeur** avait épousé en 1509 **Jeanne le Tavernier**, mentionnée comme veuve dans un acte de 1529. Il en eut entre autres enfants, deux fils, **Jean** et **Boniface**, qui partagèrent sa succes-

sion par acte du dernier mai 1538 et qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces deux frères, Jean le Gardeur, Sgr de la paroisse de Croisilles, dans la sergenterie de Tournebu, épousa Catherine de Montfriand et en eut deux fils, Guillaume, Sgr de Croisilles, marié en 1550 à Anne Conseil, et Geffroy. Noble homme Olivier le Gardeur, sieur du Breuil, fils de Guillaume, épousa le 24 mai 1577 Marguerite Godet. Il fut père de noble homme Jacques le Gardeur, Sgr de Croisilles, marié le 28 octobre 1623 à Gilonne Acher, grand-père de Jean-Baptiste le Gardeur, Sgr d'Amblie, marié en 1687 à Suzanne Michel, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 15 septembre 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, et bisaïeul d'Anne-Suzanne le Gardeur de Croisilles, baptisée à Caen le 20 mai 1692, qui fit en 1704 des preuves de noblesse conservées dans le *Cabinet d'Hozier* pour être admise à la maison de Saint-Cyr. Catherine-Roberte le Gardeur de Croisilles épousa en 1750 Jacques Doyard, Sgr de la Motte. Cette branche aînée de la famille le Gardeur, peut-être éteinte aujourd'hui, subsistait sous Napoléon III dans le département de la Manche. Elle ne doit pas être confondue avec les familles de Croisilles et de Mannoury de Croisilles qui appartiennent à la noblesse de la même région.

L'auteur de la branche cadette, Boniface le Gardeur, eut d'une alliance inconnue cinq fils qui partagèrent sa succession par acte du dernier août 1566. L'un de ces fils, Olivier le Gardeur, marié en 1570 à Gabrielle Godes, fut le grand-père de Guillaume le Gardeur, sieur de la Vallée, lieutenant criminel à Caen, marié en 1662 à Jeanne de Bernières, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de l'intendant Chamillart et qui fit enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696. Un autre, René le Gardeur, Sgr de Tilly, épousa d'abord, le 3 mai 1582, Marguerite de Coste, dont il n'eut pas d'enfants, puis le 27 juin 1599 Catherine de Corday. Il eut de cette seconde union deux fils, Pierre, Sgr de Repentigny, et Charles, Sgr de Tilly, qui allèrent l'un et l'autre se fixer au Canada et qui furent les auteurs des deux grands rameaux de la branche cadette.

Pierre le Gardeur, Sgr de Repentigny, que l'on regarde d'ordinaire comme l'aîné des deux frères<sup>1</sup>, épousa vers 1630 Marie Fraury. Il fut père de Jean-Baptiste le Gardeur, sieur de Repentigny, demeurant à Québec, qui épousa en 1655 Marguerite Nicolet, grand-père de Pierre le Gardeur de Repentigny, né à Québec en 1657, qui épousa Agathe Saint-Pero, bisaïeul de Jean-Baptiste le

1. D'après le travail de Borel d'Hauterive, il était le second.

Gardeur de Repentigny, né en 1695, qui épousa à Montréal, au Canada, en 1718, Marie-Catherine de Juchereau de Saint-Denys, et trisaïeul de François le Gardeur de Repentigny, marié en 1766 à Jeanne Mignon, qui fit en 1777 des preuves de noblesse conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Pierre-François-Xavier, né en 1767. Louis le Gardeur, comte de Repentigny, décédé à Paris en 1786 à l'âge de 65 ans, fut brigadier des armées du Roi; il avait épousé Madeleine de Chaussegros de Léry. La comtesse de Barbançon, née le Gardeur de Repentigny, est décédée à Tours en 1878, à l'âge de 73 ans. Elle était, croit-on, la dernière représentante de son rameau.

L'auteur du second rameau, Charles le Gardeur, sieur de Tilly, épousa à Québec, le 30 septembre 1648 Geneviève Juchereau. Il fut membre du Conseil supérieur du Canada et produisit ses titres de noblesse au dit Conseil qui en ordonna l'enregistrement le 23 juillet 1667. Deux de ses fils, Pierre-Noël le Gardeur de Tilly, lieutenant d'un détachement de la marine, marié le 24 novembre 1680 à Madeleine Boucher, et Jean-Baptiste le Gardeur de Tilly, né à Québec en 1669, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, marié à Elisabeth Gérard, décédé en 1705 à Rochefort, en Aunis, furent les auteurs de deux sous-rameaux.

Nicolas le Gardeur de Tilly, fils de Pierre-Noël, baptisé en 1688 à Boucharville, au diocèse de Québec, marié à Suzanne Dalmant, vint se fixer à Saint-Domingue et fit enregistrer ses titres de noblesse, le 10 janvier 1728, au Conseil supérieur de Port-au-Prince. Il fut père d'Étienne le Gardeur de Tilly, marié le 29 novembre 1766 à Marie-Rose de Loménie, et grand-père de Charles-Étienne le Gardeur de Tilly, né à Saint-Domingue en 1767. Sa descendance subsistait à la Nouvelle-Orléans en 1863.

Jean-Baptiste le Gardeur de Tilly, auteur du second sous-rameau, fut père de Jean-Baptiste le Gardeur de Tilly, né en 1698, capitaine des vaisseaux du Roi, mort en 1757 à bord de l'*Inflexible*. Le fils de celui-ci, Armand le Gardeur de Tilly, né à Rochefort en 1733, eut une belle carrière dans la marine, arriva au grade de contre-amiral, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes et mourut en 1812 dans la terre de la Salle qu'il possédait près de Rochefort. Il avait été élu député de Saint-Domingue aux États généraux de 1789; mais il ne put se faire reconnaître par l'assemblée que comme suppléant et ne siégea jamais. Il laissait trois fils : 1° Étienne, capitaine de vaisseau, décédé sans postérité en 1830; 2° Jean-Pierre, officier de marine, chevalier de Saint-Louis, marié en 1802 à M<sup>lle</sup> Aymer de la Chevalerie, décédé en 1850, dont la

descendance subsiste ; 3<sup>o</sup> Alexandre, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis, marié en 1808 à M<sup>lle</sup> de Turpin de Jouhé, puis en 1838 à M<sup>me</sup> Raboteau, née Marie-Séraphine de Beaumont-Gibaud, décédé en 1858, dont le fils, Hippolyte de Tilly, né à Saintes en 1825, archéologue distingué, est décédé sans postérité en 1885. Le chef de ce sous-rameau est connu de nos jours sous le titre de comte de Tilly.

La famille le Gardeur a fourni dans ses diverses branches, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de terre et de mer distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Corday, de Juchereau de Saint-Denys, de Lamence, de Mallevaud 1713, de Turpin de Jouhé, de Beaumont de Gibaud, de Laage de Meux 1829, de Pichon 1833, de Montalembert de Cers 1851, de Faucher de la Ligerie 1804, Aymer de la Chevalerie, Girard du Demaine 1832, 1887, Arnault de Nanclas 1835, Avon 1898, Doyard de la Motte, Reynaud de la Soudière 1748, etc.

Une famille le Gardeur a appartenu à la noblesse des pays de Couserans et de Comminges, dans les Pyrénées. Elle portait pour armes : *de gueules à trois cloches d'or, bataillées d'azur ; au chef cousu du même chargé d'un lion léopardé d'or, lampassé et armé de gueules*. Ses diverses branches furent maintenues dans leur noblesse les 10 juin et 17 octobre 1667 par jugements de M. Pellet, intendant de Bordeaux ; le 29 août 1698 par jugement de M. le Pelletier, intendant de Montauban, et le 17 août 1716 par jugement de de Legendre, successeur de le Pelletier. M. le Gardeur de Mourla (aliàs Montcla) prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Comminges.

Jean-Baptiste-Delphin le Gardeur, secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz, obtint en 1787 le règlement de ses armoiries : *d'argent à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or, surmontée d'un croissant d'azur*.

## **GARDEY de SOOS (de).**

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

La famille GARDEY DE SOOS ne figure au nombre ni de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française, ni de celles qui ont été anoblies en France postérieurement à la Révolution.

M. Jean Gardey de Soos épousa dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle M<sup>lle</sup> Constance d'Astugue de Buzon, d'une famille noble du pays de Bigorre. Un de ses fils, Hippolyte Gardey de Soos, épousa en 1838 Albanie d'Adhémar de Cransac et en eut deux filles

qui moururent l'une et l'autre à Toulouse en 1889 sans avoir été mariées. Un autre, Jean-Émile Gardey de Soos, épousa à Toulouse le 24 novembre 1840 Marie-Joséphine d'Adhémar de Cransac, sœur de sa belle-sœur, et en eut une nombreuse postérité.

Principales alliances : de Richeteau, d'Asutgue de Buzon, d'Adhémar de Cransac, de Falguière 1883, du Bourg 1881, Pradal de Farquettes 1871, d'Aussaguel de Lasbordes 1885, etc.

On trouve que M<sup>lles</sup> Laurence-Olympe et Marie-Calista Gardey, demeurant à Bordeaux, avaient vainement demandé le 28 juillet 1868 l'autorisation de joindre à leur nom celui de la famille de Bruix, à laquelle appartenait leur grand'mère.

**GARDIE (Dumas de).** Voyez : DUMAS DE GARDIE.

**GARDIER (Robert du).** Voyez : ROBERT DU GARDIER.

**GARDIES (de Grégoire des).** Voyez : GRÉGOIRE DES GARDIES (DE).

**GARDILANNE (de),** dans les Landes.

La famille GARDILANNE OU DE GARDILANNE est anciennement et honorablement connue dans les Landes.

Elle descend de Pierre Gardilanne, notaire à Montfort-en-Chalosse, marié à Antonine Dupouy, dont le fils, François Gardilanne, né à Montfort le 29 mars 1692, praticien, épousa à Montfort le 21 février 1746 Catherine Daverat et dont le petit-fils, Dominique Gardilanne, né à Montfort en 1748, contrôleur aux actes, greffier de Montfort, décédé dans cette ville en 1823, épousa Jeanne Pérez, décédée en 1837. M. et M<sup>me</sup> Dominique Gardilanne laissèrent deux fils : 1° Jean-Pierre, décédé à Montfort, en 1866, dont le fils Dominique, décédé en 1867, fut conservateur des hypothèques ; 2° Joseph, décédé à Montfort en 1868, qui continua la lignée. Un des fils de ce dernier, Eugène Gardilanne, décédé en 1896, fut maire de Dax et conseiller général des Landes. Un autre, Paul Gardilanne, banquier, décédé en 1905, fut vice-président de la Chambre de commerce des Landes.

Par jugement du 22 juin 1899 le tribunal civil de Dax a autorisé les représentants de la famille Gardilanne à faire précéder leur nom de la particule : DE.

Principales alliances : d'Amédor de Molans 1888.

**GARDIEN de VERZUN et de MALTAVERNE.**

La famille Gardien de Verzun et de Maltaverne appartient à l'ancienne bourgeoisie du Bourbonnais.